

# Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 : Reprise des activités économiques et sociales pendant la pandémie de COVID-19

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 8 juillet 2020

---

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence énorme sur les activités sociales et économiques des Canadiens. Après des mois de restrictions, dont des mesures de confinement et le concept relativement nouveau de distanciation physique, les gouvernements ont lentement commencé à mettre en œuvre des plans de réouverture qui ont permis à de nombreux Canadiens de retourner au travail.

Dans le cadre d'une [première enquête par panel en ligne](#) menée par Statistique Canada, du 29 mars au 3 avril, peu après la mise en œuvre de restrictions liées à la pandémie de COVID-19, les Canadiens ont déclaré être très préoccupés au sujet des conséquences de la pandémie sur la santé, la vie sociale et la situation économique. On a également constaté qu'une majorité de Canadiens respectaient les recommandations visant à limiter la propagation du virus, comme les mesures de distanciation physique.

Dans le cadre d'une [deuxième enquête par panel en ligne](#), réalisée du 4 au 10 mai, les répondants ont déclaré qu'ils continuaient de respecter les règles de base de la distanciation physique et de limiter leurs interactions sociales. Toutefois, les résultats ont également révélé une détérioration de la santé mentale chez certains Canadiens.

Le présent communiqué est fondé sur les résultats d'une troisième enquête en ligne, menée du 15 au 21 juin; il porte sur l'intention des Canadiens de continuer à respecter les pratiques en matière de santé et de sécurité recommandées au moment de la reprise des activités économiques et de l'assouplissement des restrictions. On examine également le sentiment de sécurité des Canadiens à l'idée de retourner au travail. En général, les mêmes répondants ont été suivis au cours des trois enquêtes, et toutes ces enquêtes sont statistiquement représentatives de la population canadienne.

Les conclusions montrent que, même si la plupart des Canadiens ont l'intention de continuer à respecter les pratiques en matière de sécurité et à limiter leurs interactions sociales, certains groupes seront moins susceptibles de le faire que d'autres. Les résultats révèlent également que plusieurs Canadiens sont préoccupés par le retour au travail.

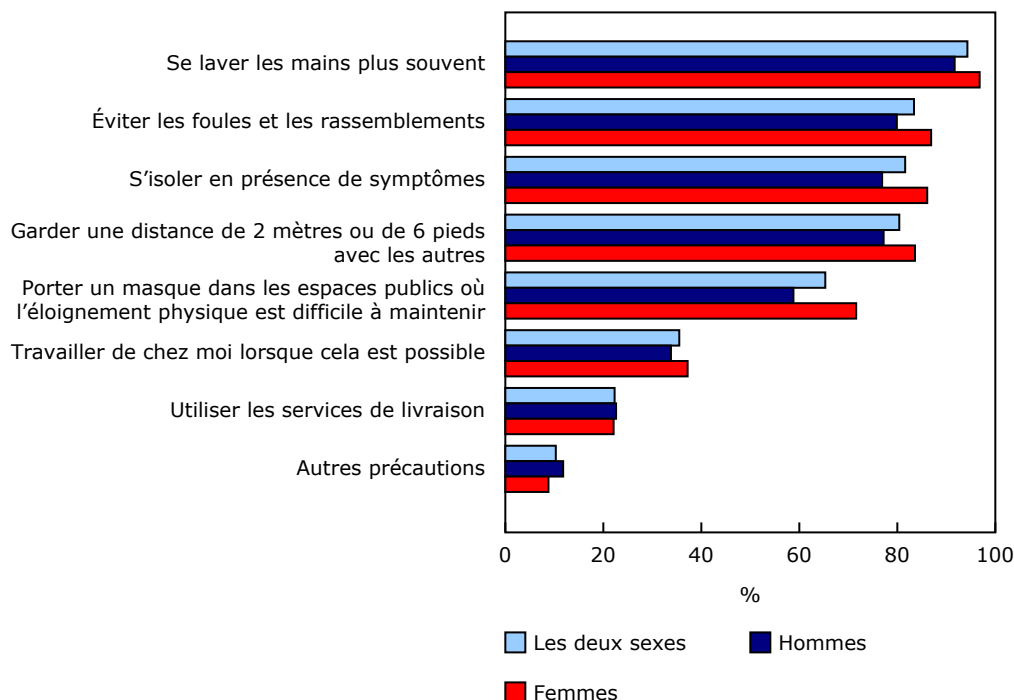
## **Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de déclarer qu'elles respecteront les règles une fois les mesures de sécurité assouplies**

On a demandé aux Canadiens s'ils continueraient de respecter certaines règles et lignes directrices, comme les règles de distanciation physique, une fois les mesures de sécurité liées à la pandémie de COVID-19 assouplies. Les résultats révèlent que la plupart des Canadiens ont l'intention de continuer à le faire. Par exemple, plus de 9 Canadiens sur 10 ont indiqué qu'ils continueraient de se laver les mains plus souvent et au moins 8 sur 10 ont déclaré qu'ils éviteraient les foules et les rassemblements et qu'ils garderaient une distance sécuritaire avec les autres.



## Graphique 1

### Précautions que les Canadiens prendront ou continueront de prendre une fois les mesures de sécurité liées à la pandémie de COVID-19 assouplies, selon le sexe du répondant, juin 2020



Source(s) : Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 (juin 2020).

Pour la première fois, l'enquête comportait également des questions sur les précautions supplémentaires, comme l'isolement si le répondant présente des symptômes et le port d'un masque dans les espaces publics. Une grande majorité de Canadiens (82 %) ont indiqué qu'ils s'isoleraient s'ils présentaient des symptômes, mais une proportion moins élevée de Canadiens (65 %) ont déclaré qu'ils porteraient un masque dans les espaces publics où l'éloignement physique est difficile à maintenir. Ces résultats pourraient toutefois changer à l'avenir, puisque de nombreuses municipalités mettent en œuvre de nouvelles règles concernant le port du masque dans les espaces publics.

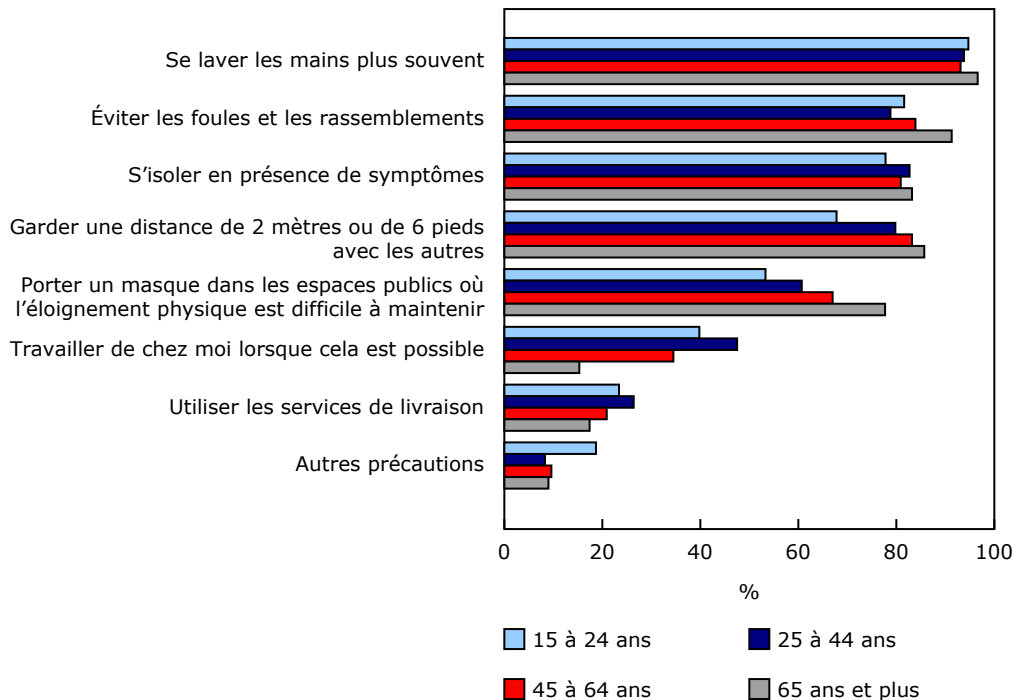
### Les Canadiens plus jeunes sont moins susceptibles de déclarer qu'ils porteront un masque ou qu'ils garderont une distance avec les autres

Les Canadiens ne sont pas tous aussi susceptibles de déclarer qu'ils respecteraient les précautions dans le contexte d'une reprise des activités.

En ce qui concerne la plupart des précautions énumérées ci-dessus, les hommes étaient généralement moins susceptibles que les femmes de déclarer qu'ils respecteraient les précautions une fois les mesures de sécurité liées à la pandémie de COVID-19 assouplies. Par exemple, 59 % des hommes ont déclaré qu'ils porteraient un masque dans les espaces publics où l'éloignement physique est difficile à maintenir, par rapport à 72 % des femmes.

Des différences significatives selon le groupe d'âge ont également été observées. Les jeunes Canadiens de 15 à 24 ans étaient particulièrement moins susceptibles que les Canadiens de 65 ans et plus de déclarer qu'ils porteraient un masque dans les espaces publics (53 % par rapport à 78 %). Ils étaient également moins susceptibles de déclarer qu'ils garderaient une distance sécuritaire avec les autres (68 % par rapport à 86 %).

**Graphique 2**  
**Précautions que les Canadiens prendront ou continueront de prendre une fois les mesures de sécurité liées à la pandémie de COVID-19 assouplies, selon le groupe d'âge du répondant, juin 2020**



Source(s) : Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 (juin 2020).

**Les personnes immigrantes sont plus susceptibles de déclarer qu'elles prendront des précautions**

Les personnes immigrantes étaient plus susceptibles que les personnes nées au Canada de déclarer qu'elles prendraient des précautions une fois les mesures de sécurité liées à la pandémie de COVID-19 assouplies.

Les personnes immigrantes étaient particulièrement plus susceptibles que les personnes nées au Canada de déclarer qu'elles porteraient des masques dans les espaces publics (80 % par rapport à 61 %); qu'elles éviteraient les foules et les rassemblements (93 % par rapport à 81 %) et qu'elles garderaient une distance avec les autres (89 % par rapport à 78 %).

Ces résultats sont conformes à un rapport publié plus tôt pendant la pandémie, intitulé « [Les inquiétudes d'ordre social et économique des immigrants pendant la pandémie de COVID-19](#) »; ce rapport souligne que les personnes immigrantes étaient beaucoup plus susceptibles que les personnes nées au Canada de s'inquiéter par rapport à leur propre santé et à la santé des membres de leur ménage.

## L'appui à l'égard de certaines précautions varie d'une région à l'autre

On observe des différences régionales quant à la mesure dans laquelle les répondants ont déclaré avoir l'intention de prendre des précautions une fois les mesures de sécurité liées à la pandémie de COVID-19 assouplies.

Par exemple, un peu plus de la moitié des répondants des provinces des Prairies (54 %) et du Québec (52 %) ont indiqué qu'ils porteraient un masque dans les espaces publics où la distanciation physique est difficile à maintenir, par rapport à environ 8 répondants sur 10 (78 %) en Ontario. Les Canadiens vivant en milieu rural étaient également moins susceptibles d'indiquer qu'ils porteraient un masque dans les espaces publics (53 %), par rapport à ceux vivant en milieu urbain (68 %).

Les résidents du Québec et des provinces des Prairies étaient également moins susceptibles que les résidents d'autres régions de déclarer qu'ils garderaient une distance avec les autres, ou qu'ils éviteraient les foules et les rassemblements.

Une proportion moins élevée de résidents du Québec ont déclaré qu'ils s'isoleraient s'ils présentaient des symptômes (74 %). Ce pourcentage était d'au moins 82 % dans toutes les autres régions.

Tableau 1

**Précautions que les Canadiens prendront ou continueront de prendre une fois que les mesures de sécurité liées à la COVID-19 seront assouplies, selon la région, juin 2020**

	Se laver les mains plus souvent	Éviter les foules et les rassemblements	S'isoler en présence de symptômes	Garder une distance de 2 mètres ou de 6 pieds avec les autres	Porter un masque dans les espaces publics où l'éloignement physique est difficile à maintenir	Travailler de chez moi lorsque cela est possible	Utiliser les services de livraison	Autres précautions
	%							
<b>Canada</b>	<b>94,3</b>	<b>83,4</b>	<b>81,6</b>	<b>80,4</b>	<b>65,3</b>	<b>35,5</b>	<b>22,3</b>	<b>10,3</b>
Provinces de l'Atlantique	94,8	90,0	84,6	88,8	63,7	31,1	23,3	8,1
Québec	94,6	70,6	73,9	65,0	52,4	27,5	18,3	3,9
Ontario	95,4	89,4	84,4	87,3	77,9	41,4	25,7	14,0
Provinces des Prairies	92,0	79,3	81,5	77,1	53,7	33,8	22,3	8,9
Colombie-Britannique	93,2	90,0	84,7	86,9	65,9	36,3	18,8	13,2

Source(s) : Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 (juin 2020).

Plus de 90 % des résidents de toutes les régions ont déclaré qu'ils continueraient de se laver les mains plus souvent, ce qui indique que cette mesure a été largement adoptée par la plupart des Canadiens.

Les lecteurs intéressés à obtenir plus de renseignements sur les précautions prises par les Canadiens sont invités à consulter l'infographie intitulée « [Précautions que les Canadiens prendront ou vont continuer de prendre une fois que les mesures de sécurité liées à la COVID-19 seront assouplies](#) ».

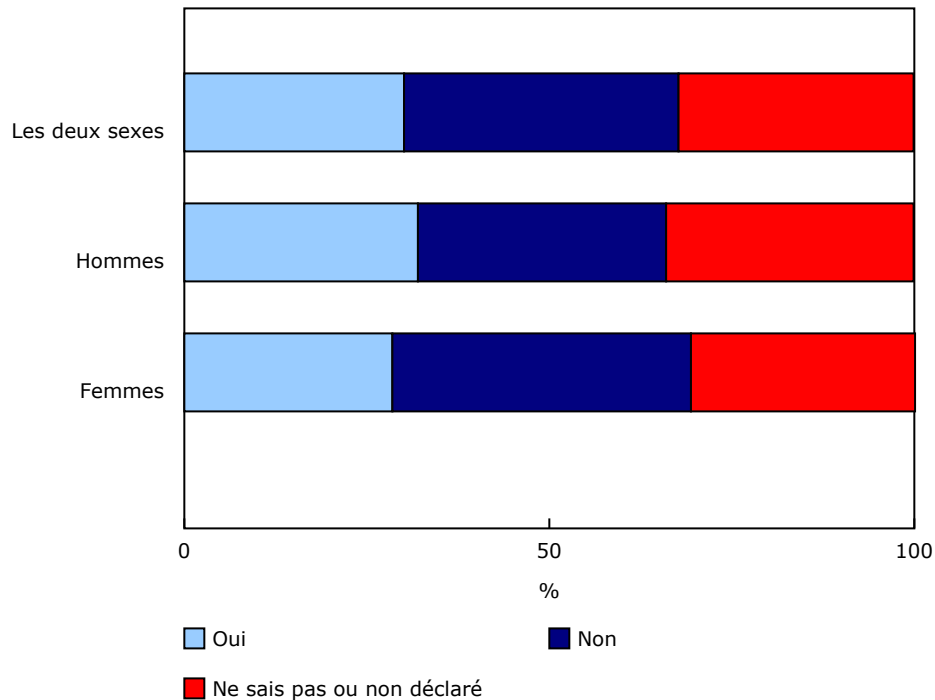
**Parmi les Canadiens qui ne sont pas encore retournés à leur lieu de travail habituel, près de 4 personnes sur 10 ne se sentent pas en sécurité par rapport au retour au travail**

Des mois après le début de la propagation de la COVID-19 au Canada, un grand nombre de travailleurs canadiens continuent de travailler à partir de la maison ou sont tout simplement absents de leur lieu de travail physique. Dans le cadre de l'enquête, on a demandé à ces personnes si elles se sentiraient en sécurité si elles devaient retourner au travail.

Au moment de la collecte des données de l'enquête en juin, près de 4 travailleurs canadiens sur 10 (38 %) qui n'étaient pas retournés à leur lieu de travail habituel ont indiqué ne pas se sentir en sécurité d'y retourner. Les raisons les plus souvent invoquées pour ne pas se sentir en sécurité étaient « la crainte de contracter le virus » et « la crainte d'infecter les membres de ma famille ». Environ 30 % de ces travailleurs ont indiqué qu'ils se sentaient en sécurité de retourner à leur lieu de travail physique, et 32 % ont déclaré qu'ils ne savaient pas ou ont choisi de ne pas répondre à la question.

**Graphique 3**

**Réponses à la question « Vous sentiriez-vous en sécurité si vous deviez retourner à votre lieu de travail physique maintenant? », selon le sexe du répondant, juin 2020**



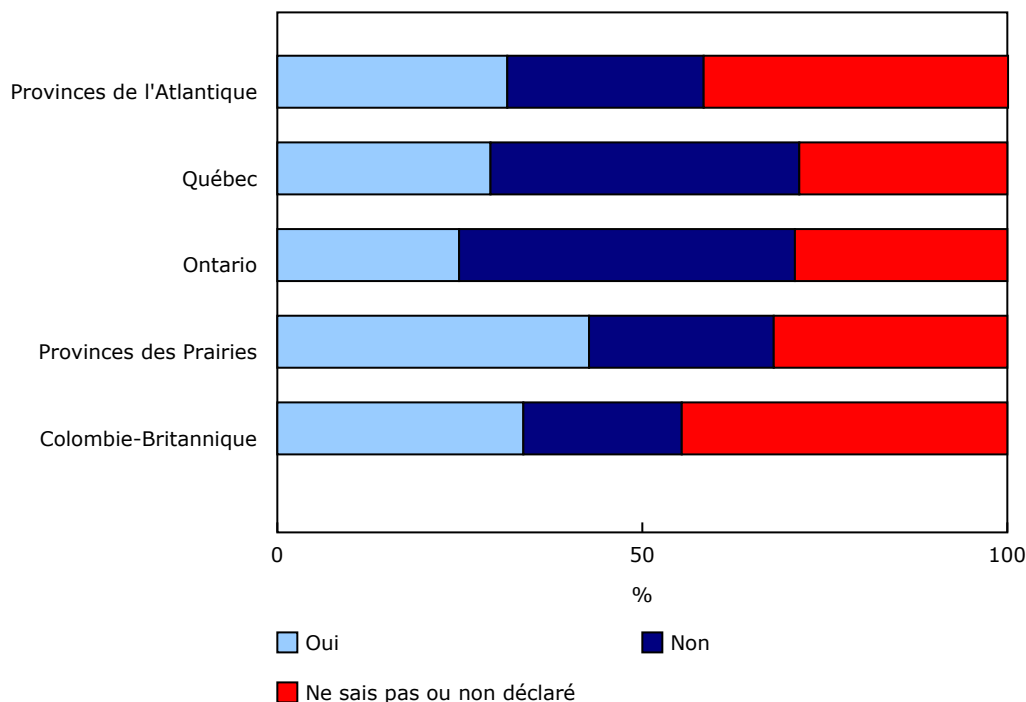
**Note(s)** : Les chiffres se fondent sur les travailleurs qui continuent de travailler à partir de la maison ou qui sont absents de leur lieu de travail physique. Les différences entre les hommes et les femmes ne sont pas statistiquement significatives.  
**Source(s)** : Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 (juin 2020).

Les femmes immigrantes étaient particulièrement plus susceptibles de déclarer qu'elles ne se sentaient pas en sécurité de retourner au travail (59 %). Ces résultats pourraient être liés à la nature du travail effectué par ce groupe particulier de travailleuses. Par exemple, un rapport précédent, intitulé « [La contribution des immigrants et des groupes de population désignés comme minorités visibles aux professions d'aide-infirmier, d'aide-soignant et de préposé aux bénéficiaires](#) », a souligné que les femmes immigrantes étaient plus susceptibles d'occuper certaines professions, comme celles d'aide-infirmière, d'aide-soignante et de préposée aux bénéficiaires.

Les perceptions à l'égard de la sécurité à l'idée de retourner au travail variaient également d'une région à l'autre. Au Québec et en Ontario, où les cas de COVID-19 étaient les plus nombreux, plus de 40 % des travailleurs ont déclaré ne pas se sentir en sécurité à l'idée de retourner au travail, comparativement à environ un quart des travailleurs d'autres régions. De plus, les personnes vivant en milieu urbain étaient plus susceptibles de ne pas se sentir en sécurité à l'idée de retourner au travail que celles vivant en milieu rural (38 % par rapport à 32 %).

#### Graphique 4

### Réponses à la question « Vous sentiriez-vous en sécurité si vous deviez retourner à votre lieu de travail physique maintenant? », selon la région, juin 2020



**Note(s)** : Les chiffres se fondent sur les travailleurs qui continuent de travailler à partir de la maison ou qui sont absents de leur lieu de travail physique.

**Source(s)** : Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 (juin 2020).

### Plusieurs travailleurs aimeraient voir la mise en œuvre des mesures de sécurité dans le lieu de travail

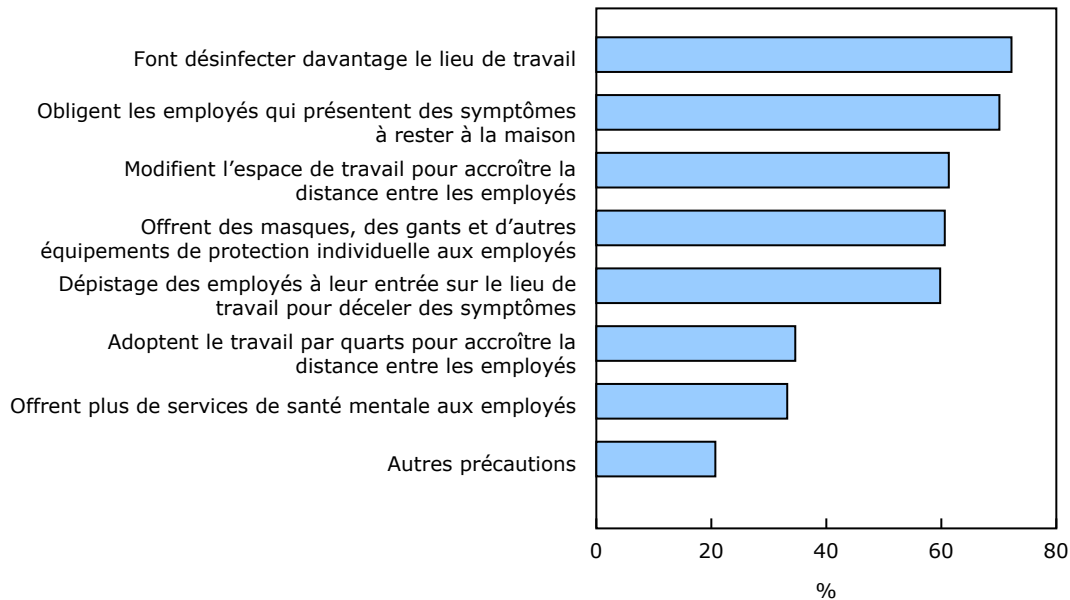
Dans le cadre de l'enquête, on a également demandé aux travailleurs qui n'étaient pas encore de retour à leur lieu de travail physique quelles étaient les mesures qu'ils aimeraient voir mises en œuvre afin de les rendre à l'aise de retourner à leur lieu de travail.

Les deux mesures que ces travailleurs aimeraient le plus voir mises en œuvre par les employeurs étaient une désinfection accrue du lieu de travail (72 %) et l'obligation pour les employés qui présentent des symptômes de rester à la maison (70 %).

De plus, environ 6 travailleurs sur 10 ont indiqué qu'ils aimeraient voir une modification de l'espace de travail pour accroître la distance entre les employés; qu'ils aimeraient que leur employeur leur offre des masques, des gants et d'autres équipements de protection et qu'ils aimeraient que leur employeur fasse le dépistage des employés à leur entrée sur le lieu de travail pour déceler des symptômes.

## Graphique 5

### Précautions que les travailleurs aimeraient voir mises en œuvre dans leur lieu de travail physique pour les rendre plus à l'aise d'y retourner, juin 2020



**Note(s) :** Les chiffres se fondent sur les travailleurs qui continuent de travailler à domicile ou qui sont absents de leur lieu de travail physique.

**Source(s) :** Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 (juin 2020).

#### Note aux lecteurs

Les données du présent communiqué proviennent de la nouvelle Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes (SEPC) de Statistique Canada, représentant un panel de Canadiens qui ont accepté de répondre à un certain nombre de courtes enquêtes en ligne. Puisque la SEPC fait appel à un panel probabiliste fondé sur l'Enquête sur la population active, elle est représentative de la population en général. La SEPC permet à Statistique Canada de recueillir des renseignements importants auprès des Canadiens de manière plus efficace, plus rapide et moins coûteuse qu'en ayant recours aux méthodes d'enquête traditionnelles. La première itération de la SEPC a eu lieu du 29 mars au 3 avril et a permis de recueillir des renseignements auprès de 4 600 répondants. La deuxième itération s'est tenue du 4 au 10 mai, et la troisième, du 15 au 21 juin.

Dans le cadre de la présente diffusion, les travailleurs à qui l'on a demandé s'ils se sentaient en sécurité de retourner au travail (les travailleurs qui n'étaient pas encore retournés à leur lieu de travail physique au moment où l'enquête a été menée) comprennent les catégories suivantes de travailleurs : ceux qui travaillaient habituellement dans un lieu fixe hors de la maison, mais qui travaillaient principalement à partir de la maison pendant la semaine de référence, ceux qui étaient absents du travail pendant la semaine de référence, ou qui, la plupart du temps, n'avaient aucun lieu de travail fixe hors de la maison pendant la semaine de référence; et ceux qui n'avaient habituellement aucun lieu de travail fixe hors de la maison, mais qui travaillaient principalement à partir de la maison pendant la semaine de référence, ou qui étaient absents du travail pendant la semaine de référence.



**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5311.**

L'infographie « [Précautions que les Canadiens prendront ou vont continuer de prendre une fois que les mesures de sécurité liées à la COVID-19 seront assouplies](#) », qui fait partie de la série *Statistique Canada — Infographies (11-627-M)*, est maintenant disponible.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).